

11 octobre 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le Prix Nobel de la Paix obtenu par l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques, à Paris le 11 octobre 2013.

Je félicite l'Organisation internationale pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), chargée de faire appliquer la Convention internationale sur les armes chimiques signée en 1993 à Paris, qui vient d'obtenir le prix Nobel de la Paix.

Je souhaite que cette distinction la renforce dans sa mission pour l'élimination complète et définitive des armes chimiques dans le monde entier. Ces armes de terreur ont été employées une fois encore le 21 août 2013 par le régime syrien contre des populations civiles : de tels actes de barbarie ne doivent plus jamais pouvoir se reproduire.

La France soutient pleinement l'OIAC dans sa mission essentielle de destruction de l'arsenal syrien dans le cadre de la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle apportera tout son appui à son action et à la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de la chimie.